



Ensemble vers la réussite

**Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais**

**PRÉSENTATION DU BUDGET**

**2015-2016**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**17 juin 2015**

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2015-2016

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les commissaires,

Encore une fois cette année, des compressions budgétaires sont présentes au sein des commissions scolaires.

Bien que le projet de règles budgétaires 2015-2016 des commissions scolaires prévoit le financement des facteurs de croissance reliés aux indexations salariales du 31 mars dernier, aucune indexation n'est prévue pour les autres coûts de fonctionnement non salariaux.

D'importantes compressions sont donc effectuées dans les budgets des commissions scolaires afin de réaliser l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement. Ces compressions représentent un montant de 2,1 millions de dollars pour la CSPO et ce, sans tenir compte des réductions de subventions dans les services de garde pour lesquels les parents verront augmenter leurs contributions.

L'année scolaire 2015-2016 est la première année où le contribuable ne

profitera plus de l'aide additionnelle à la taxation scolaire. Cette mesure avait été mise en place en 2007-2008 pour alléger le fardeau du contribuable.

Au cours des cinq dernières années, la Commission scolaire a dû faire preuve de beaucoup d'imagination afin d'absorber plus de 10 millions de dollars en compressions et ce, en ayant toujours en tête l'objectif d'éviter le plus possible des coupures de services à nos élèves.

Notre croissance de clientèle soutenue depuis quelques années nous aide dans cette voie en nous fournissant des revenus supplémentaires, mais ces compressions demandent des efforts considérables à tous les acteurs impliqués dans la poursuite de notre mission. Les réductions imposées à nos budget ne nous permettent pas de pouvoir procéder à aux ajouts de services qui seraient nécessaires afin de soutenir et de répondre aux besoins de notre clientèle.

La CSPO a toujours eu à cœur son personnel et ses élèves et nous continuerons à faire tous les efforts possibles afin réduire au plus bas les impacts visibles de ces compressions sur la réussite de nos élèves.

Notre budget de fonctionnement prévoit des revenus et des dépenses en

équilibre pour un montant total de 163 millions de dollars pour l'année scolaire 2015-2016, le tout en conformité avec les règles prescrites par le MEESR, soit une augmentation de 3 millions par rapport à l'an dernier.

Notre budget s'appuie sur le projet de règles budgétaires du MEESR et intègre les orientations adoptées par le Conseil des commissaires, lesquelles sont intégrées dans le cadre budgétaire, disponible sur notre site Internet.

Comme vous le savez, notre Commission scolaire est en croissance depuis déjà plusieurs années. Cette année encore, suite au travail acharné des différents acteurs de notre organisation, nous procéderons à l'ouverture d'une nouvelle école. Un total de 4 nouvelles écoles et de 2 agrandissements en 5 ans.

À chacune de ces constructions, nous devons composer avec les besoins de prospection de nouveaux terrains pour les y installer, ce qui n'est pas chose facile dans un contexte où nous nous retrouvons dans

l'obligation de monnayer ces acquisitions qui ne sont pas financées par le MEESR. Ces opérations ont un impact direct négatif sur l'utilisation des surplus de la Commission scolaire par un gel de ceux-ci.

De grands défis et de grands chantiers nous attendent donc encore dans les années à venir. Nous sommes toujours en attente de réponses à nos 3 demandes d'agrandissement, l'ajout d'une école primaire et d'une école secondaire.

Au niveau du compte de taxe scolaire, la facturation des taxes scolaires pour l'année financière 2015-2016 sera datée du 1<sup>er</sup> août 2015.

Notre taux de taxation sera de 0,252 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux effectif de taxation pour l'année dernière était 0,248 \$ du 100 \$ d'évaluation, il s'agit donc d'une augmentation de moins de 0,4 sou du 100 \$ d'évaluation. Nous pouvons estimer à 9,28 \$ l'augmentation de taxe prévue pour une résidence située sur notre territoire dont l'évaluation municipale est de 250 000 \$ (évaluation stable entre 2014-2015 et 2015-2016).

Voici maintenant les grandes lignes du budget 2015-2016 de la CSPO.

Les prévisions de revenus se présentent comme suit :

	Montant	%
Allocations du ministère et tenant lieu de taxes	113 805 347 \$	70 %
Taxe scolaire	34 415 135 \$	21 %
Revenus des établissements	13 041 784 \$	8 %
Autres sources	1 799 801 \$	1 %
<b>Total des revenus</b>	<b>163 062 067 \$</b>	

Les dépenses prévues pour chacun des secteurs d'activité elles sont les suivantes :

	Montant	%
Dépenses du secteur préscolaire-primaire-secondaire	118 534 958 \$	73 %
Dépenses du secteur des adultes et de la formation professionnelle	16 657 550 \$	10 %
Dépenses des services	8 628 238 \$	5 %
Dépenses du transport scolaire	8 336 592 \$	5 %
Dépenses d'investissement et service de la dette	10 904 729 \$	7 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>163 062 067 \$</b>	

En conclusion, l'exercice de planification budgétaire, réalisée de façon rigoureuse fait état de la situation financière prévue pour l'année scolaire à venir.

Fort de l'appui du Comité exécutif réuni en comité de vérification, je vous recommande l'adoption du budget 2015-2016 tel que soumis.